



JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES.—NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 1er SEPTEMBRE 1846.

NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 1er SEPTEMBRE 1846.

IMPRIMERIE ET PUBLICATION PAR MAÏGNE & WISSER.

Journal de la Nouvelle-Orléans, depuis son établissement en 1819. Ce journal est publié tous les jours, excepté les jours de dimanche et de fête. Le prix de l'abonnement est de 10 dollars par an, en avance.

Le bureau de ce journal est établi à la Nouvelle-Orléans, chez Maïgne & Wissier, au coin de la rue de la Canne et de la rue de la République.

Le Directeur de ce journal est M. J. B. Williams, et le Rédacteur en Chef est M. J. B. Williams.

Le prix de l'abonnement est de 10 dollars par an, en avance. Les annonces sont prises à la charge de l'annonceur.

Le Bureau de ce journal est établi à la Nouvelle-Orléans, chez Maïgne & Wissier, au coin de la rue de la Canne et de la rue de la République.

Le Directeur de ce journal est M. J. B. Williams, et le Rédacteur en Chef est M. J. B. Williams.

NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 1er SEPTEMBRE 1846.

M. POLK ET LA PENNSYLVANIE.

Le professeur de la loi, M. Polk, a été élu Gouverneur de la Pennsylvanie. Cette nomination a été accueillie avec une grande satisfaction par les habitants de la Nouvelle-Orléans.

Le professeur de la loi, M. Polk, a été élu Gouverneur de la Pennsylvanie. Cette nomination a été accueillie avec une grande satisfaction par les habitants de la Nouvelle-Orléans.

Le professeur de la loi, M. Polk, a été élu Gouverneur de la Pennsylvanie. Cette nomination a été accueillie avec une grande satisfaction par les habitants de la Nouvelle-Orléans.

Le professeur de la loi, M. Polk, a été élu Gouverneur de la Pennsylvanie. Cette nomination a été accueillie avec une grande satisfaction par les habitants de la Nouvelle-Orléans.

Le professeur de la loi, M. Polk, a été élu Gouverneur de la Pennsylvanie. Cette nomination a été accueillie avec une grande satisfaction par les habitants de la Nouvelle-Orléans.

Le professeur de la loi, M. Polk, a été élu Gouverneur de la Pennsylvanie. Cette nomination a été accueillie avec une grande satisfaction par les habitants de la Nouvelle-Orléans.

FEUILLETON.

MEMOIRES D'UN MEDICIN.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

PREMIERE PARTIE.

Le BREVET DE ZAMORE.

— Madame, dit le forgeron, la commune, parlez-vous de la commune ?

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

LE BREVET DE ZAMORE.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

— Madame, dit le forgeron, la commune, parlez-vous de la commune ?

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

LE BREVET DE ZAMORE.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

— Madame, dit le forgeron, la commune, parlez-vous de la commune ?

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

LE BREVET DE ZAMORE.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

— Madame, dit le forgeron, la commune, parlez-vous de la commune ?

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

LE BREVET DE ZAMORE.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

— Madame, dit le forgeron, la commune, parlez-vous de la commune ?

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

LE BREVET DE ZAMORE.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

— Madame, dit le forgeron, la commune, parlez-vous de la commune ?

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.

— Oui, dit-il, c'est la commune de Zamore, qui est la commune de Zamore.